

Recrutement des lecteurs de langue étrangère

Rentrée 2025



- La campagne de recrutement est ouverte jusqu'au vendredi 4 avril 2025 à 16 h.

Elle est dématérialisée. Tout dossier hors délai, incomplet ou papier sera déclaré irrecevable

Conditions de recrutement

Les conditions de recrutement et les obligations de service sont fixées par le décret 87-754 du 14 septembre 1987 :

« La langue étrangère au titre de laquelle les candidats se présentent doit être leur langue maternelle ou une autre langue qu'ils pratiquent à l'égal de leur langue maternelle. »

« Les candidats aux fonctions de **lecteur de langue étrangère** doivent justifier d'une année d'études accomplie avec succès après l'obtention d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de licence. »

Rémunération

- **Lecteurs** : salaire net mensuel d'environ 1 448 € (hors prélèvement à la source de l'impôt).

Durée des contrats à l'UPPA

1 an : du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.

Postes à pourvoir

Liste détaillée des postes de lecteurs de langue étrangère à pourvoir

Poste	Affectation	Type de contrat	Date de début	Date de fin	Fiche de poste à consulter
LECT.08	Collège SSH	2 postes de Lecteur Anglais – Pau 100%	01/09/2025	31/08/2026	Télécharger la fiche de poste (pdf - 93 Ko)



Dépôt des dossiers de candidature en 2 étapes obligatoires :

Étape 1

La constitution du dossier de candidature se fait comme suit :

- la  [fiche de candidature UPPA](#) (pdf - 124 Ko)
- une lettre de motivation,
- un CV,
- une copie du diplôme exigé pour le recrutement (et sa traduction en français),
- si vous avez déjà exercé les fonctions de lecteur ou de maître de langue, joindre une copie du ou des contrats,
- une copie d'une pièce nationale d'identité ou du passeport.

Étape 2

Le dépôt des pièces du dossier de candidature se fait sur l'application **DEMATEC**, jusqu'à la date de clôture de la campagne.

- Pour toute **1ère connexion**, cliquer sur "**Créer un compte**".

Tout dossier incomplet à cette date sera déclaré irrecevable.

- En cas de difficulté de connexion ou pour toute question d'ordre administratif, écrire à :
 -  drh1@univ-pau.fr

Points à respecter pour faciliter l'examen de votre candidature par les services administratifs et les commissions de recrutement :

- **un seul document au format PDF** pourra être intégré dans l'application,
- respecter la **chronologie des pièces** indiquée plus haut,
- penser à enregistrer **vos formats images** (documents scannés) de manière à ce qu'ils soient lisibles dès l'ouverture du fichier. Il n'est pas agréable de devoir tourner la tête ou perdre du temps à tourner l'image pour que le document soit lisible.

IMPORTANT : nous vous conseillons de déposer les pièces constitutives de votre dossier le plus rapidement possible sur **DEMATEC**. En cas de dossier incomplet, les pièces manquantes pourront vous être réclamées. Ces pièces sont à déposer sur **DEMATEC** avant la date de clôture de la campagne. Au-delà de ce délai, tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.